



Pour permettre les échanges d'arguments, la Commission particulière publie des libres opinions qui n'engagent que leurs auteurs. Pour bénéficier d'une publication, il convient de prendre contact avec la Commission particulière.

LES CAHIERS D'ACTEURS SUR LE PROJET ITER en Provence



Cahier d'Acteur la Fédération France Nature Environnement (FNE)

Auteur :
Pierre Delacroix
Réseau Energie Climat de FNE

→ **Contact :**
Commission locale
6 rue Dupanloup
45000 ORLEANS

Tél. : 01 45 87 96 09
et/ou : 06 07 69 27 10

e-mail : communication@fne.asso.fr
site : www.fne.asso.fr

Contribution de la Fédération France Nature Environnement (FNE)

De longue date, FNE a adopté un positionnement critique vis-à-vis de l'utilisation civile de l'énergie nucléaire. Notre Fédération considère en effet que du triple point de vue des risques accidentels et de santé publique, de la lourdeur des investissements, et des héritages techniques divers (déchets, pollutions, etc) qui seront laissés à la charge des générations futures, le nucléaire ne constitue pas la réponse adéquate aux problèmes énergétiques contemporains. Le passage à la fusion nucléaire ne change pas fondamentalement cette approche.

Le seuil que représente théoriquement le passage des centrales actuelles à d'hypothétiques centrales à fusion ne résoudrait de plus que très partiellement le vide laissé par la diminution progressive des réserves d'hydrocarbures, au moins dans les deux domaines essentiels pour nos sociétés que sont les transports et la chimie.

FNE constate que nombre de personnalités scientifiques compétentes, comme Claude Allègre (« L'Express », 30 Mai 2005) se retrouvent aux côtés de savants aussi qualifiés que les prix Nobel de Physique : le japonais Koshiba, le français Pierre-Gilles De Gennes, pour dénoncer ce qu'ils désignent comme la dernière de ces utopies technologiques nées d'une pensée scientifique toujours présente et qui jalonnent le développement des sciences appliquées depuis quelques siècles : « **un Concorde technologique** », écrit un scientifique dont nous reprendrons volontiers la formule.

Plus concrètement, FNE considère que sur plusieurs points, l'implantation d'ITER en Provence ne correspond nullement aux exigences présentes en matière d'énergie, comme en matière d'exercice de la démocratie.

Dans le cadre du débat public organisé par la



ITER en Provence

ITER est d'abord une réponse inappropriée dans le temps

Comme on vient de le dire, la crise de l'énergie menace. Elle est due à un double mécanisme :

D'une part, nous approchons le plafond des ressources en hydrocarbures fossiles, ressources spécifiques à certains usages – principalement la chimie et, plus encore, les transports. Pour certains, nous avons même déjà dépassé ce fameux « Pic de Hubbert »*. Certes, on pourra pallier pour partie ce manque par des transformations techniques à partir d'un charbon plus abondant – telle que l'avait développé l'Afrique du Sud de l'apartheid. Mais ce ne sera que repousser de peu le problème, et au prix de difficultés techniques considérables.

D'autre part, l'évolution de la démographie mondiale et le décollage industriel et social des grands pays asiatiques (Chine et Inde, principalement) entraîneront (entraînent déjà!) une croissance forte de la demande, alors même qu'est (ou que va être à très court terme) franchi le « *Pic de Hubbert* », à partir duquel la production des hydrocarbures va baisser. Ainsi, et dans des délais qui sont de l'ordre de la décennie ou de deux décennies, de très fortes tensions sont donc à prévoir sur les marchés de l'énergie, qui vont peser d'abord sur les modes de vie des sociétés les plus avancées – qui sont aussi les plus grosses consommatrices d'énergie.

Au final, il n'est donc pas question d'attendre le ^{XXII} siècle pour trouver une réponse à ces multiples questions.

Notons au passage qu'avant de produire de l'énergie, ITER va d'abord en consom-

mer d'énormes quantités – ce qui justifiera de poursuivre massivement le développement du nucléaire classique (alors même que nombre d'experts s'interrogent sur l'intérêt de ce choix). C'est pour ce décalage dans le temps par rapport aux urgences que le choix d'ITER est, d'abord, inapproprié.

Bien des experts avertis – et ils sont de plus en plus nombreux à le reconnaître – savent que la première des solutions à privilégier est, d'abord, la **maîtrise de l'énergie** (MDE), mixant l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, et permettant de promouvoir des sociétés plus frugales en consommation énergétique. Les marges d'action existent, et elles sont tout à fait considérables. On peut consulter à cet effet le scénario dit *Négawatt* présenté par un groupe de scientifiques de haut niveau lors du débat national sur l'énergie de 2003, et réactualisé en décembre 2006.

À partir de là, d'autres voies peuvent être explorées.

→ Pour ceux qui pensent positif le choix nucléaire, la cible désignée est au moins celle des réacteurs dits de 4^e génération, et en aucun cas l'EPR, réacteur de 3^e génération, qui n'est qu'une extrapolation des générations précédentes avec la plupart de leurs problèmes. Notons aussi à ce titre que l'appellation de « réacteur de 4^e génération » appliquée à la machine expérimentale que sera ITER nous paraît un abus de langage visant à abuser le public.

→ Pour les autres, le développement simultané de la MDE, et des énergies renouvelables, pour lesquelles beaucoup reste à faire. Ainsi par exemple de l'énergie marine: bien que la France ait des milliers de kilomètres de linéaire côtier, dans un environnement favorable, les projets de récupération de l'énergie de la mer (marées, vagues, etc) sont aujourd'hui pratiquement inexistantes, alors qu'ils fleurissent en Norvège, en Ecosse, en Espagne... De même, aucune ville française n'a poussé le souci de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables aussi loin, par exemple, que la ville de Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne...

De plus, cette urgence est accentuée par la montée du réchauffement climatique, qui devrait nous obliger à des résultats énergétiques économisant les rejets de gaz à effet de serre. Nos obligations existent mais, on le sait déjà, réduire nos émissions drastiquement d'ici les années 2050 ne s'obtiendra pas avec ITER, mais avec la MDE et les énergies renouvelables...

La France, misant quant à elle sur le « tout nucléaire », a en quelque sorte polarisé la recherche sur ce créneau, aux dépens des deux solutions évoquées ci-dessus. Et alors même que l'on sait que le nucléaire de fission n'a qu'un avenir limité (l'uranium est un combustible fossile, lui aussi!), notre pays continue à miser presque exclusivement encore sur cette voie...

**Pic d'Hubbert*: concerne l'exploitation de toute ressource primaire. Il représente la quantité maximale des ressources pouvant être exploitée. Après ce maximum, les conditions d'exploitation font que, bien que les réserves soient abondantes, la production ne fera que décroître.

ITER, un gouffre financier, un handicap pour les autres recherches.

Globalement parlant, c'est un projet pharaonique – ainsi l'ont baptisé nombre de politiques, de scientifiques, et d'experts de l'énergie, en raison de son coût – 10 milliards d'euros sur 35 ou 40 ans – mobilisant donc une masse considérable de capitaux et de compétences sur une cible unique. Pour apporter une réponse qui sera, si elle arrive un jour (ce qui est loin d'être une certitude, toujours de l'avis des spécialistes), très tardive, et donc qui ne saurait donc répondre valablement aux besoins plus immédiats en énergie, et plus encore aux modalités d'adaptation au réchauffement climatique qui se profile à un horizon que l'expertise scientifique considère comme de plus en plus proche.

Financièrement, cela freine évidemment le développement des alternatives.

Même le microscopique budget du du Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) en est la victime. Le budget 2006 du MED atteint un

total d'environ 896 millions d'euros (**0,3 % du budget de l'État!**) Sur ce total, 280 millions d'euros sont consacrés à la mission interministérielle Recherche et enseignement supérieur dans le programme de recherches sur les pollutions et les risques. Et sur ce chiffre, **près de 237 millions d'euros continueront d'aller à l'expertise nucléaire, plus du quart du budget total du Ministère (AFP, 3 Octobre 2005)**. La part de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) étant de loin la plus importante puisqu'elle atteint 84,5 % de la dotation de ce programme, au titre de l'expertise nucléaire. Expertise nucléaire dont la mission consiste à mettre à disposition de l'Autorité de sûreté nucléaire et des directions des ministères concernés un centre d'expertise et de recherche indépendante sur l'ensemble des risques liés à l'utilisation civile et militaire de l'énergie nucléaire et sur les moyens de s'en protéger.

Au total sur le budget général, le

nucléaire continue à dévorer plus de 90 % du budget national de la recherche en énergie.

Pour la MDE et, surtout, pour les énergies renouvelables, il ne reste que des miettes...

Il est intéressant de rapprocher le chiffre initial d'ITER – 10 milliards d'euros – des emplois créés. On est loin des « dizaines de milliers d'emplois » brandis par les promoteurs du projet, au moment des négociations internationales, avec les quelque 1000 emplois directs et 2000 indirects avoués aujourd'hui, en phase d'exploitation. Rapportés à l'investissement, ça fait cher de l'emploi créé...

À noter qu'à contrario, le développement de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, solutions aujourd'hui de haute technicité, stimulent l'emploi et apportent donc des éléments de réponses forts intéressants à la crise contemporaine du chômage (voir sur ce point le rapport Turmes au Parlement européen, 29 septembre 2005).

ITER: illogique et dangereux

Ainsi que l'ont souligné plusieurs physiciens (voir en particulier Jacques Treiner, Sébastien Balibar, « Le Monde », 28 septembre 2005), pour des raisons nées de la physique nucléaire, la réalisation concrète de la fusion exige que soit résolu avant tout un problème de matériaux (concrètement, ceux des parois de la machine). Pourtant, alors même que ce problème est connu de longue date, la mise en place de la machine prévue pour résoudre cette question, dite IFMIF (International fusion materials irradiation facility) – qui devrait être construite au Japon – n'est même pas encore programmée. On marche ainsi sur la tête, en ne commençant pas par la mise au point des conditions indispensables à la réussite d'ITER.

Côté sécurité, bien d'autres questions se posent, concernant parmi d'autres la production massive de tritium, ses rejets, son absorption par les parois, les problèmes posés par la réaction du béryllium et du carbone sous l'effet conjugué de la chaleur et d'un puissant bombardement neutronique, etc.

Avec quelque inquiétude, Pierre Gilles de Gennes (Prix Nobel) ajoutait (« Les Echos », 12 janvier 2006) que « un tel réacteur de fusion, c'est à la fois Superphénix et la Hague au même endroit ». Il ajoute « on se lance dans quelque chose qui, du point de vue d'un ingénieur en génie chimique, est une hérésie ».

Sans oublier les questions sur les déchets bien particuliers que seront, entre autres, les

parois irradiées à renouveler régulièrement. Toutes ces inconnues soulignent le caractère de recherche et d'expérimentation qui est la marque d'ITER, et confirment, s'il en était besoin, qu'une telle filière technologique n'a pratiquement aucune chance d'aboutir avant la fin du XXI^e siècle.

Enfin, comment ne pas être choqué de voir une telle installation industrielle mise en place – au prétexte d'un environnement de recherche technologique et nucléaire antérieur – **sur un site connu pour sa forte sismicité?** Le moins qu'on puisse dire est qu'en procédant ainsi, la France fait peu de cas du principe de précaution qu'elle a pourtant adossé il y a peu à sa Constitution.

ITER: un nouveau dévoiement du débat public.

Les sociétés contemporaines supportant de plus en plus mal qu'on leur impose sans concertation de grands équipements structurants, le Parlement français a promu dans le cadre de la Loi Barnier une procédure, excellente dans son principe, celle du débat public. Celui-ci est prévu en amont des décisions concernant les ouvrages.

Malheureusement, il laisse **le libre choix au maître d'ouvrage** de poursuivre son projet, de le modifier, ou d'y renoncer. Autrement dit, même si une société tout entière se dresse contre un projet, celui-ci peut être – et dans 9 cas sur 10, sera – réalisé. De fait, la machine économique prime tout, même si sa marche fait l'impasse sur l'avenir.

Que dire enfin si l'État (qui gère le débat public à travers une Commission) piétine ses propres règles? Le débat doit avoir lieu **en amont des décisions**. Or de plus en plus souvent, déconsidérant les débats publics eux-mêmes et leurs conclusions, les forces conjointes du gou-

vernement, des administrations, et des divers groupes de pression devançant celles-ci en inscrivant leur choix dans un texte législatif antérieur au débat. Tel fut le cas pour l'EPR, inscrit dans la loi d'orientation de l'énergie avant même que s'ouvre le débat public.

S'agissant d'ITER, c'est encore moins conforme à l'esprit de la loi, puisque la décision relève d'accords internationaux. Que le monde associatif et scientifique et même, de façon plus large, les citoyens, soient impliqués dans un tel choix, eut été positif. Tel n'a pas été le cas. Ce n'est un mystère pour personne que les citoyens français n'ont pas eu leur mot à dire dans cette affaire. Tout s'est négocié dans la durée, au niveau des groupes de pressions internationaux – gouvernements et monde politique, scientifiques, industriels, financiers. Des bras de fer dans lesquels le choix de l'implantation avait au fond une motivation et une finalité profondes: stimuler l'activité économique et renforcer les leaderships industriels, autant sinon plus que la

recherche scientifique. Il y avait des milliards d'euros en jeu, et on a joué - l'UE, la France, et la Provence. Alors aujourd'hui, la décision étant prise, et le cadre fixé, y a-t-il intérêt à ce que ces groupes, ces citoyens soient consultés? Consultés sur quoi? C'est en amont, avant le choix qu'il aurait été intéressant de consulter. Maintenant, c'est largement inutile. **Le débat public en cours sur ITER n'aura donc traité que des conséquences de l'installation, de ses modalités et nullement, pour reprendre la lettre comme l'esprit de la loi, de son opportunité.**

Pour toutes ces raisons, France Nature Environnement tient à confirmer son opposition de principe au développement d'ITER et aux mesures qui l'accompagnent, le tout ne constituant à nos yeux qu'un Concorde énergétique de plus, une machine qui va nous priver des sommes considérables indispensables pour faire face efficacement aux échéances dramatiques qui s'annoncent pour ce milieu de siècle.

Pour permettre les échanges d'arguments, la Commission particulière publie des libres opinions qui n'engagent que leurs auteurs. Pour bénéficier d'une publication, il convient de prendre contact avec la Commission particulière.

Contact

CPDP ITER, 42 rue Montgrand, 13006 Marseille.
Internet : www.debatpublic-iter.org
Mail : contact@debatpublic-iter.org

 **N° Vert 0 800 863 294**

Les cahiers d'acteurs

Directeur de la publication : Patrick Legrand
Réalisation graphique : DCTM
Impression : Spot Marseille